

Pauvre délégué de la Turquie, obligé de nier encore le génocide des Arméniens : mais les dirigeants turcs actuels ne sont pas éternels !

A l'occasion de la Journée des victimes des génocides, la représentation de la République d'Arménie a organisé une réunion dans une salle de l'O.N.U. à New York à l'intention des délégués des pays membres.

La musique diffusée entonnait les louanges du compositeur Gomidas (Komitas, ndlr).

Le modérateur de la réunion, Simon Adams a rappelé que dans quelques mois sera célébré le 105e anniversaire du Génocide des Arméniens.



Présent à la réunion, le délégué turc est intervenu déclarant que l'Empire Ottoman a traversé une période difficile pendant la Première Guerre mondiale et que "les Turcs ont souffert autant que les Arméniens".

En réponse au délégué turc, le président de l'Association internationale des scientifiques enquêtant sur les génocides, Henri Teriel l'a remercié pour son exposé sur un déni de cent ans et lui a conseillé de renouveler ses ressources auprès des intellectuels et historiens turcs qui connaissent l'histoire ottomane mais qui sont en prison ou bien ils y iront en révélant la vérité historique.

Zaven Gudsuz

9 décembre génocide arménien :

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré le 9 décembre, Journée internationale de commémoration des

victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime. Le 9 décembre est la date anniversaire de

l'adoption de la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide (la « Convention sur le génocide »).

L'objectif de cette Journée est de mieux faire connaître la Convention sur le génocide et son rôle dans la lutte contre le génocide et la

prévention de ce crime, tel que défini dans la Convention, et de commémorer et honorer les victimes.

En adoptant la résolution sans vote, l'Assemblée de 193 membres a réitéré la responsabilité de chaque État de protéger ses populations

du génocide, ce qui implique la prévention de ce crime et de l'incitation au génocide.

2019 : La Convention sur le génocide fête ses 71 ans

Cette année marquera le 71^{ème} anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Ce sera

l'occasion de mettre en valeur les contributions de personnes de la société civile, de gouvernements ou d'organisations internationales ou

régionales du monde entier ayant contribué de manière significative à la prévention du génocide et des délits connexes. Ceux-ci seront

présentés en tant que « Champions de la prévention ».

Un événement spécial a été organisé au Siège des Nations Unies, à New York, dans la salle du Conseil économique et social

(ECOSOC) le 9 décembre à 11 heures (heure locale). L'événement comportait une table ronde avec des « Champions de la prévention »

de la Bosnie-Herzégovine, du Myanmar et de la Tanzanie, ainsi qu'une exposition de photos mettant en avant les histoires d'autres

« Champions ».

Ces profils seront bientôt disponibles sur www.un.org/genocideprevention  .

source : Organisation des Nations Unies (ONU)



RépondreTr